

Ateliers d'art floral 2018-2019 ALLEVARD – CRETS EN BELLEDONNE

Salle des fêtes de Morêtel-de-Maille 38830 Crêts en Belledonne

Mardi 14h – 17h

Blog: http://floriscola.eklablog.com

Site: floriscola.fr

e.mail: contact@floriscola.fr

Mardi 09 octobre «Cascade»

inscription avant le 18 septembre

Mise en mouvements de feuillages et fleurs.

Je découvre le support de l'année.

Mardi 13 novembre «Automne dynamique»

Réalisation d'un bouquet structuré.

J'apporte 5 tiges de Polygonum ou Renouée du Japon d'1 m maximum.

Mardi 11 décembre «Elégance festive»

Mise en scène d'un centre de table raffiné.

Je n'apporte rien.

Mardi 15 janvier «Nébuleuse»

Fabrication d'une suspension vaporeuse.

Je n'apporte rien.

Mardi 05 février «Romance»

Mise en beauté de feuillages. J'apporte le support de l'année.

Mardi 12 mars «Verticalité»

Réalisation d'un tableau mural.

Je n'apporte rien.

Mardi 09 avril «Au fil de l'eau»

Réalisation d'un parallèle vertical.

Je n'apporte rien.

Mardi 07 mai «Trajectoires»

Travail de Prêles.

J'apporte le support de l'année

Mardi 04 juin «Accessoires de mode»

Transformation et customisation fleurie d'un accessoire.

J'apporte un objet lié à la mode.

Siège social: 16 rue Docteur Calmette 38000 Grenoble

 $oldsymbol{blog}: \underline{http://floriscola.eklablog.com}$ Site: floriscola.fr E-mail: $\underline{contact@floriscola.fr}$

Matériel à apporter à chaque atelier

Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de <u>+</u>1mx 1m, règle, agrafeuse + agrafes, crayon + papier, appareil photo, caisse ou autre pour le transport de vos compositions.

Inscriptions Marie-Hélène RENAUD 06 03 03 31 37 contact@floriscola.fr

Animatrice FloriscolaDominique Ferrier06 75 67 39 99Responsable FloriscolaDidier Chapel06 23 12 12 05

TARIFS	MODALITES
	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque
Adhésion annuelle : 8 €	Atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie.
	La carte de membre de l'Association vous sera envoyée par mail.
Support de l'année : 4€	Chèque à l'ordre de Floriscola à remettre lors du 1 ^{er} atelier.
	Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis
	Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque
Ateliers (P.U): 37 €	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
	Chèque à établir à l'ordre de Floriscola, à remettre ou à expédier à
	Marie Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.

Siège social: 16 rue Docteur Calmette 38000 Grenoble

blog: http://floriscola.eklablog.com
Site: floriscola.fr

E-mail: contact@floriscola.fr